



ÉTAT DE VAUD

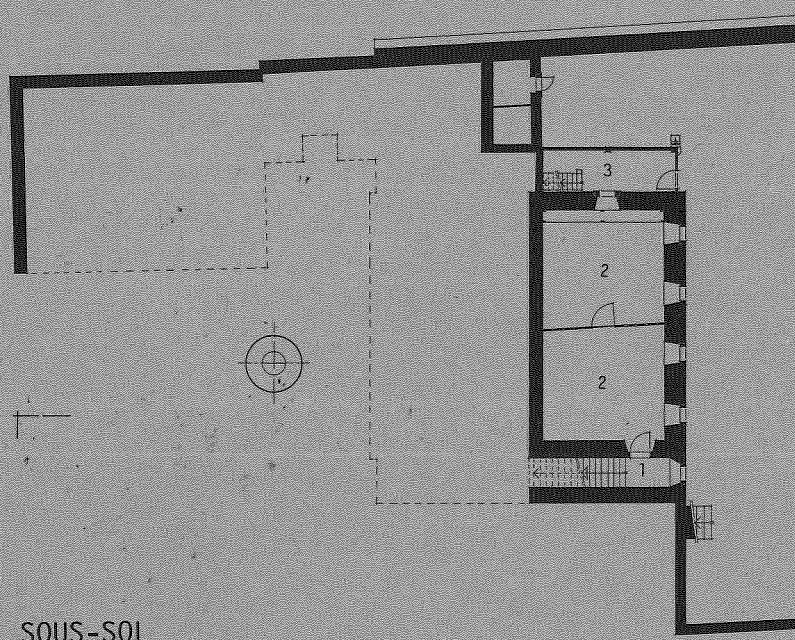
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BÂTIMENTS

CURE DE GINGINS

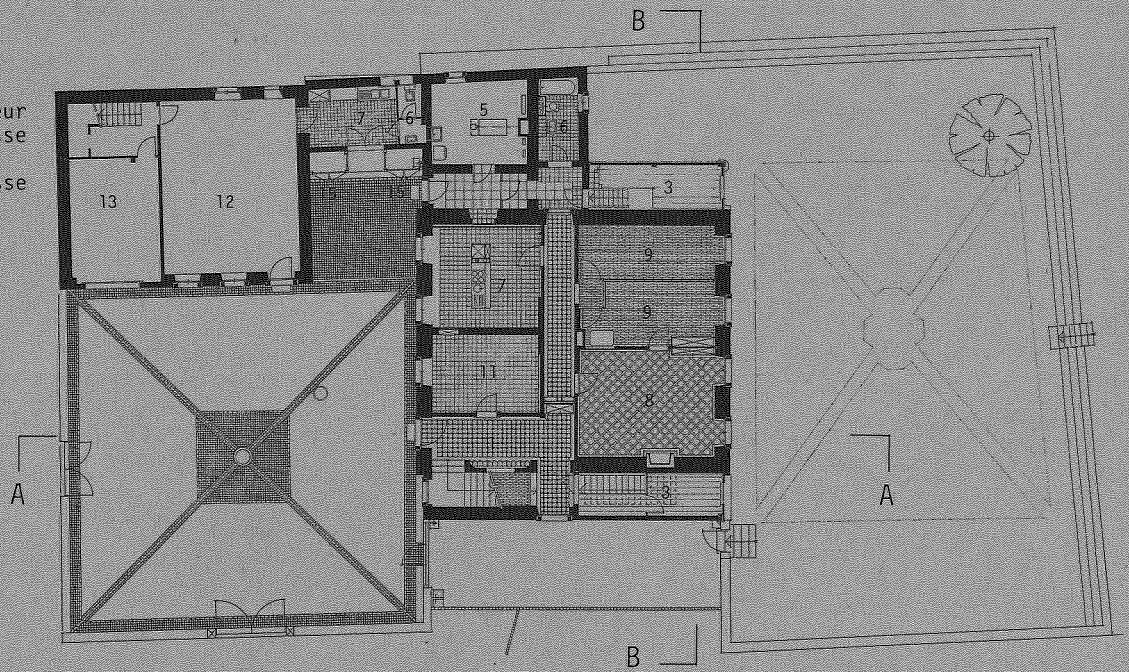
CURE DE GINGINS

LEGENDES :

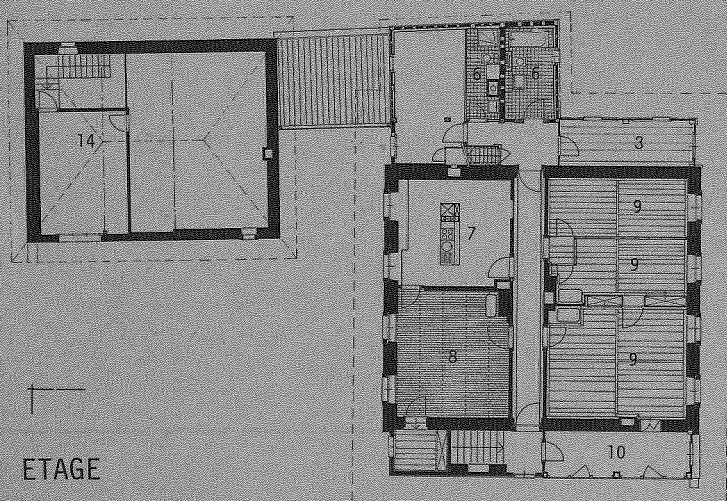
1. Hall
2. Caves
3. Réduits
4. Corridors
5. Chaufferie
6. Sanitaires
7. Cuisines
8. Séjours
9. Chambres
10. Véranda
11. Bureau pasteur
12. Salle paroisse
13. Garage
14. Salle jeunesse
15. Bûchers



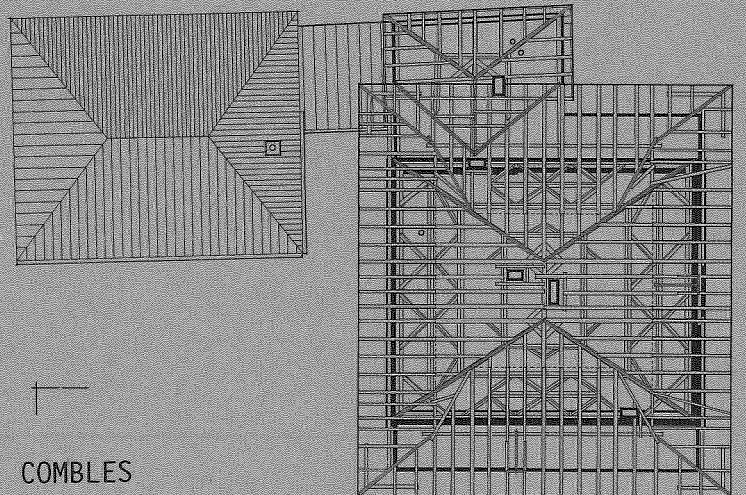
SOUS-SOL



REZ-DE-CHAUSSEE



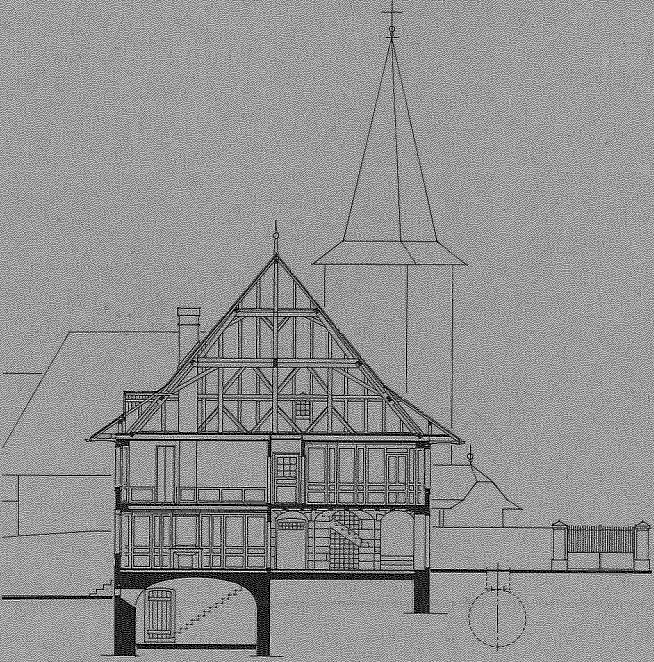
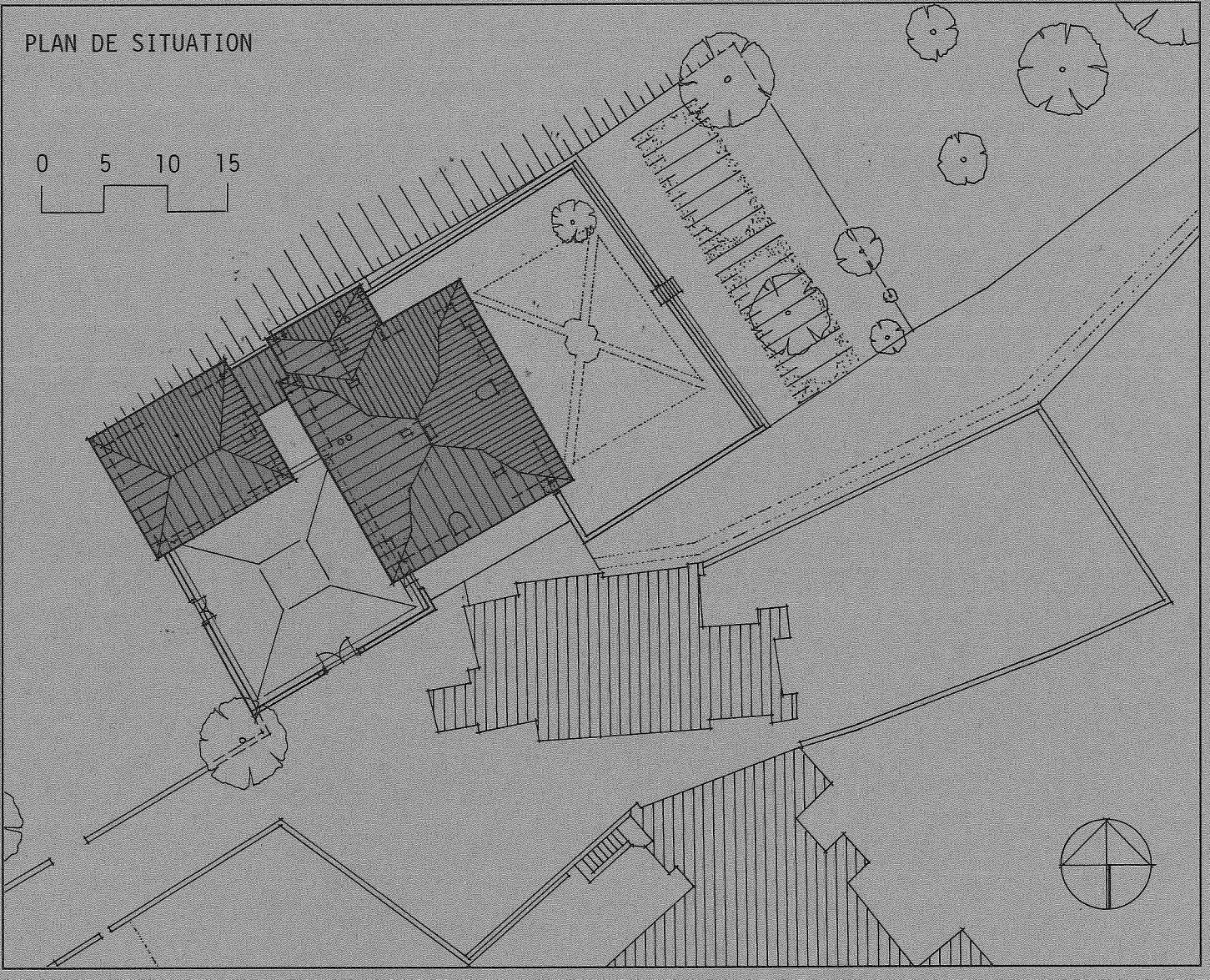
ETAGE



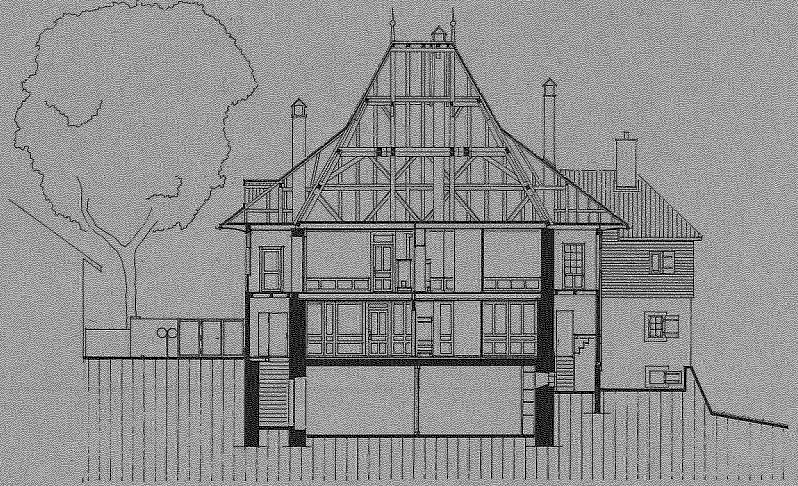
COMBLES

PLAN DE SITUATION

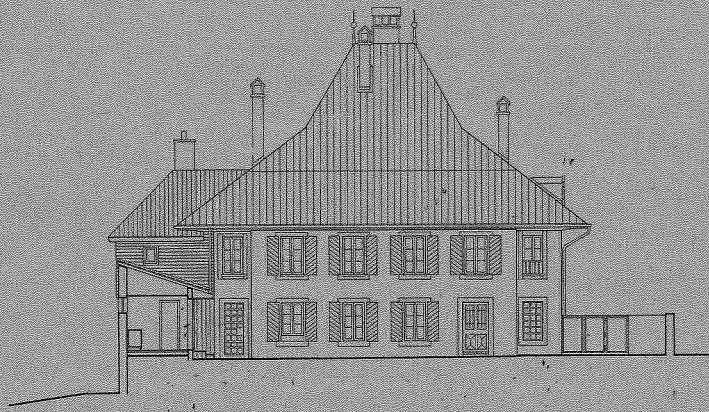
0 5 10 15



COUPE TRANSVERSALE A-A



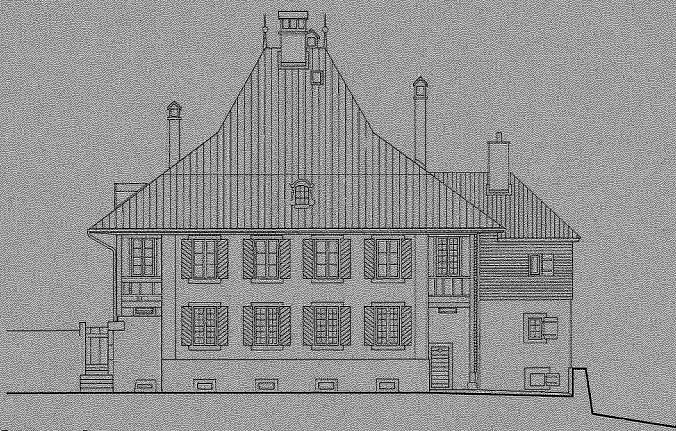
COUPE LONGITUDINALE B-B



FAÇADE SUD-OUEST



FAÇADE SUD-EST



FAÇADE NORD-EST



FAÇADE NORD-OUEST

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cosu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

Marcel BLANC
Chef du Département
des travaux publics, de
l'aménagement et des transports



ÉTAT DE VAUD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS
SERVICE DES BÂTIMENTS

CURE DE GINGINS

Les 155 cures du canton de Vaud racontent l'histoire d'une période importante de ce territoire.

L'historien du monument a déjà analysé les évolutions, dépisté les grandes filiations stylistiques. Son talent est de mieux faire connaître ces bâtiments en sondant ses sources d'archives et en observant leur réalité d'aujourd'hui.

L'intervention de l'architecte-restaurateur, plus concrète, comporte le risque permanent de la perte de matière originale et de l'incohérence de l'apport nouveau.

Malgré toutes les précautions méthodologiques, l'aide technologique et les garanties de la pluridisciplinarité, la restauration reste un domaine où l'expérience est irremplaçable; cette "connaissance acquise par une longue pratique, jointe à l'observation" (Larousse) est d'autant plus riche qu'elle trouve ses matériaux dans un ensemble relativement cohérent de bâtiments, ce qui est le cas des cures vaudoises.

Les premières réalisations du vaste plan de restauration des cures ont plus de dix ans grâce aux crédits spéciaux accordés dès 1977; l'accumulation d'un nouveau savoir est ainsi considérable. Plus de 40 chantiers ont engendré des dizaines de mandats à des architectes et des spécialistes de toutes les disciplines indispensables pour ces interventions délicates. L'élargissement des mandats à des architectes ne possédant pas encore la pratique du monument a certainement joué un rôle important de formation dans un domaine qui a été trop longtemps réservé à quelques professionnels qualifiés.

Ces derniers courent d'ailleurs les mêmes risques que les collaborateurs du Service des bâtiments, qui doivent constamment veiller à ne pas se laisser réduire à répéter simplement les solutions favorables des chantiers précédents. Pour parer au danger des "recettes" et des "exemples tiroirs", l'apport intelligent de nouveaux architectes est essentiel, afin de réactiver en permanence un domaine où la sclérose nous guette.

J'ai la conviction que notre programme de restauration des cures vaudoises aura apporté sa contribution au large débat que provoquera toujours la conservation du patrimoine architectural.

Jean-Pierre Dresco
Architecte cantonal

1. Par décision du 13 décembre 1985, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures de THIERRENS, GRANGES-PRES-MARNAND et GINGINS.

2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. J.-C. MONNIER, rapporteur	M. G. MARGOT
Mme J. CODEREY	M. J. MASSON
M. W. BAUMGARTNER	M. G. STETTLER
M. A. PILLER	M. J. THUILLARD
M. H. BOGLI	M. M. ZWEIFEL
M. E. CABOUSSAT	

accompagnée de :

M. M. BLANC, Chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports,

visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 27.05.87, un crédit global de Fr. 4'780'000.-- pour les trois cures, dont Fr. 1'640'000.-- destiné à la Cure de GINGINS.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :

- ETAT DE VAUD, Service des Bâtiments
M. H.-R. BRAUN, chef de la section des travaux;
Mme R. ECONOMU, représentante du maître de l'ouvrage;
M. J. FALCONNIER, responsable technique pour le chauffage des bâtiments de l'Etat de Vaud.

- Mandataires :

- Architecte	J. GROSS
- Arch. collaborateur	H. MANZANARES
- Ingénieurs civils	SERT ING. CONSEILS
- Ing. électricité	HURNI + HIRSCHI
- Ing. chauffage-ventil.	ETUDES GENIE CLIMATIQUE
- Géomètre	O. PEITREQUIN
- Photos	FIBBI-AEPPLI + F. BERTIN

- Spécialistes :

- Archéologue	ARCHEOTHECH
- Restaurateur	ATELIER ST-DISMAS
- Restaurateur ébéniste	Cl. VEUILLET
- Expert maçon	R. SIMOND
- Expert trait. charp.	O. JOTTERAND
- Historienne	M. FONTANNAZ

La cure de Gingins se trouve à l'extrême est du village. Elle fait partie d'un ensemble intéressant, avec le château et l'église. Ce lieu est incontestablement le point fort du tissu urbain relié directement à la place du village par la route de l'église.

En ce qui concerne les travaux de rénovation et de restauration du bâtiment de la cure, nous n'avons procédé à aucune intervention contemporaine significative.

Pour des raisons financières, l'annexe de la cure a été maintenue dans son état, à l'exception de l'enveloppe. L'élément de liaison entre l'annexe et la cure a été flanqué de deux bûchers afin de délimiter clairement le bâtiment de la cure de celui de l'annexe.

Avant la restauration, le bâtiment ne comportait qu'une seule habitation. Désireuse d'y installer un diacre, la paroisse demande à l'Etat de Vaud d'inclure dans ce bâtiment un second logement.

Afin de répondre aux exigences de toute restauration, nous avons travaillé sur la pointe des pieds et garanti à cet ouvrage une réversibilité complète. Une armoire en guise de bouchon dans le corridor du rez-de-chaussée, la fermeture de la porte reliant l'actuel bureau du pasteur avec la cuisine, ont suffi à la création d'un petit appartement. Si l'on fait très attention à la lecture des plans, on remarquera une petite césure entre la chambre des parents et la véranda. La création de ce passage redonne à la galerie tout son sens, d'autant que la porte d'entrée du logement du pasteur se situe au niveau du palier supérieur.

Cet ouvrage me réjouit car j'ai l'impression d'avoir été l'élève fidèle de ceux qui l'ont réalisé il y a plus de deux siècles.

Jacques GROSS
Arch. FAS - SIA

L'objectif des examens et des analyses des murs extérieurs et intérieurs de l'édifice était d'établir les différentes phases ou étapes de décoration picturale.

Les études réalisées à l'extérieur ont mis au jour cinq étapes différentes de décoration; au cours de ces différents chantiers, seule la façade orientale est, vraisemblablement, demeurée inchangée.

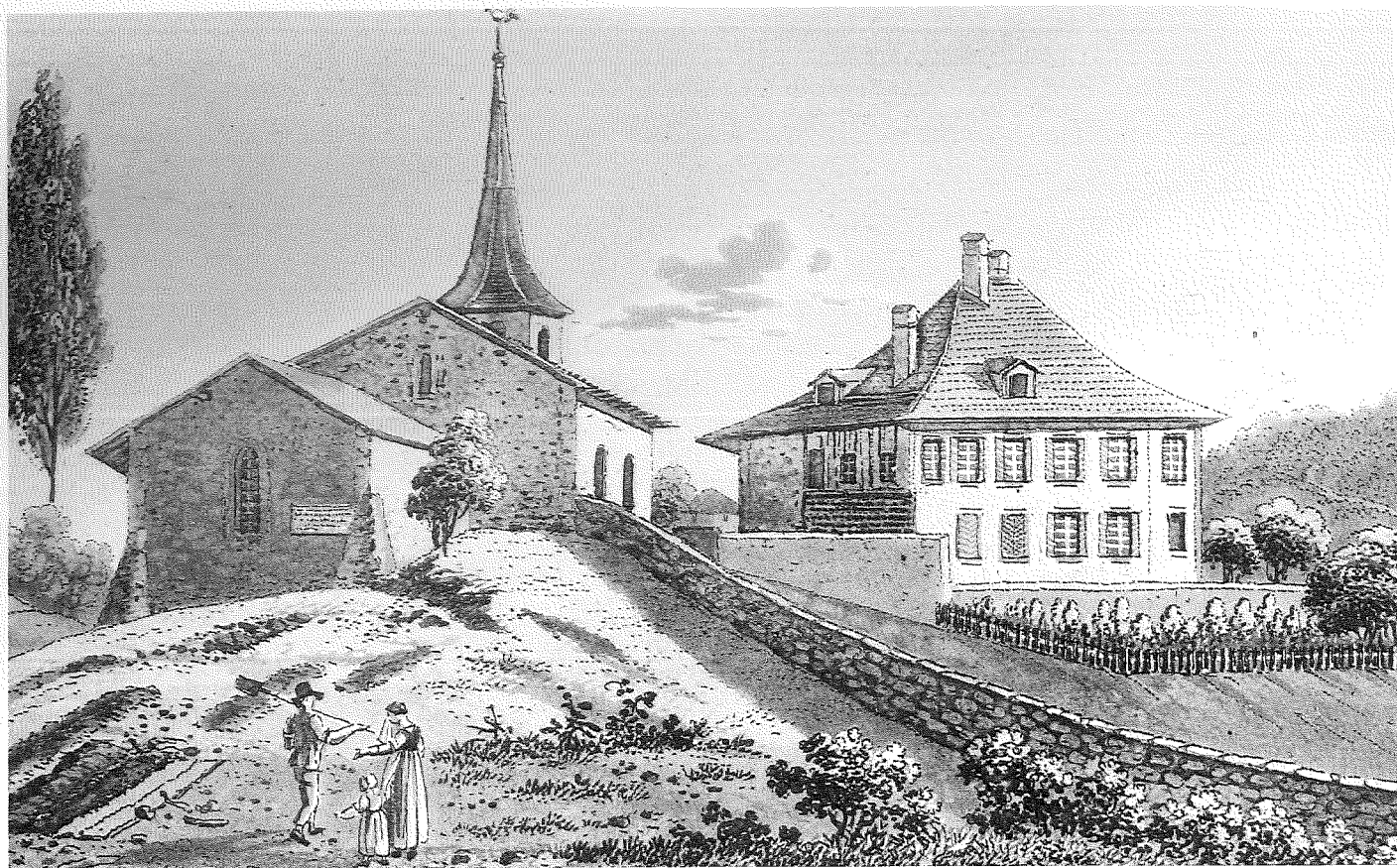
Cette dernière présente à l'origine (1774) un enduit projeté teint dans la masse, de couleur beige clair, avec, aux angles nord et sud, une chaîne droite simplement indiquée par une structure d'enduit différente (lissé) de même couleur. Les encadrements de fenêtres en molasse reçoivent un badigeon verdâtre.

Les façades occidentales, méridionales et septentrionales sont en revanche rénovées à plusieurs reprises.

Etat avant les travaux de 1987, le dernier chantier de la première moitié du XXe siècle pique complètement ces façades pour les couvrir à nouveau avec un crépi au ciment à gros grain, de couleur claire; au cours de ce même chantier, les encadrements de portes et de fenêtres en molasse sont surpeints en ocre jaune. Ces travaux ne laissent guère de témoignages in situ des anciens enduits, hormis un enduit gris bleuâtre teint dans la masse, repéré autour des encadrements de fenêtre de la façade occidentale, cohabitant avec un badigeon rouge brun appliqué sur la molasse des mêmes encadrements. Cette étape décorative de l'édifice a été datée du XIXe siècle.

Nous connaissons peu les autres époques décoratives des façades; relevons que les encadrements de fenêtres ont été peints, avant le XIXe siècle, en gris bleuâtre.

En regard de ces résultats, le groupe pluridisciplinaire, conduit par l'architecte et les représentants du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, ont choisi, pour traiter à nouveau les façades, l'option du XIXe siècle en écartant, d'une part, la possibilité de réhabiliter l'aspect d'origine dont trop d'éléments demeureraient hypothétiques, et de renoncer, d'autre part, à une solution résolument "moderne" ou contemporaine. La solution du XIXe siècle, qui présente donc la façade orientale d'origine (enduit beige) et la façade occidentale avec un enduit gris bleuâtre et les encadrements brun rouge, restait en effet le



Gravure Weibel 1829

choix le plus logique, conjugant l'intérêt d'un témoignage de cette époque - trop souvent ignoré - et une certaine élégance de couleurs (voir photos couleurs).

Ce projet ne fit pas l'unanimité au sein de la commune et le maître d'ouvrage présenta un autre projet pour la façade ouest, aux couleurs plus courantes.

A l'intérieur, l'examen des couches de peinture couvrant les boiseries et les murs ont également mis au jour plusieurs étapes de décorations différentes.

Dans les deux grandes chambres orientales du rez-de-chaussée (8-9), l'état d'origine (1774) des boiseries présente un aspect monochrome bleu clair, sans réchappissage sur les moulures. Dans un deuxième chantier (1798 ?), les boiseries sont surpeintes en vert et les serrures des portes soulignées avec du noir, en doucine. On notera ensuite deux ou trois surpeints, toujours monochromes, sur les boiseries.

A l'instar de nombreuses pièces d'autres demeures de cette époque, les surpeints appliqués sur les boiseries deviennent, à chaque intervention, plus clairs.

Le corridor d'entrée, enfin, est à l'origine entièrement peint en gris bleu : molasse appareillée du corps de l'escalier, solives et entrevous du plafond. Ce type de décor se retrouve également dans d'autres édifices du même type, cures de Montpreveyres et de Granges-Marnand, par exemple ou l'ancienne auberge des Platanes de Chésereux.

Eric-J. FAVRE-BULLE
Atelier St-Dismas

L'inventaire des boiseries et serrureries, effectué en 1986, démontre une quantité de types rencontrés assez faible, ce qui rend bien compte de l'aspect encore homogène du bâtiment.

L'aménagement intérieur originel (1774) du bâtiment principal peut, par conséquent, être facilement rétabli. La répartition des lambris et des portes permet de reconstituer le volume des pièces à l'origine, au nombre de deux par niveau et par façade du bâtiment principal.

Toutefois, les galeries latérales qui le flanquent au nord et au sud, comme l'annexe en saillie au nord, sont beaucoup plus disparates. L'examen des types rencontrés dans ces galeries et l'annexe ont permis de préciser la chronologie générale de ces parties du bâtiment. Nombre d'éléments de boiseries et de serrureries évoquent la récupération d'éléments anciens.

L'annexe nord, par contre, a été accolée postérieurement à cette construction, comme en témoignent notamment sa charpente indépendante (voir fig. n° 1), la suppression du berceau de l'avant-toit dans cette partie de la façade, et la présence de clous de lattage sur les chevrons dans ce secteur. Les différents types de serrureries incitent à placer sa construction peu après celle du bâtiment principal.

Cet inventaire a également démontré des transformations postérieures dans le premier tiers du XIXe siècle, et au XXe siècle pour la plupart. Les transformations récentes comprennent notamment la repose des poêles, le remplacement de la plupart des fenêtres du bâtiment principal et concernent tout d'abord la subdivision de la pièce nord-est de l'étage.

Des investigations archéologiques complémentaires, ainsi qu'un relevé détaillé des façades ont été entrepris en juin 1987.

La récupération d'un grand nombre d'éléments de molasse dans la maçonnerie des corps centraux des deux façades principales, dont certains sont taillés et présentent des moulures (cavets et chanfreins), typologiquement datés du XVIe siècle, attestent que la cure actuelle a été construite à l'emplacement d'un bâtiment préexistant, confirmant ainsi les sources historiques. La structure est

pratiquement celle d'origine avec un bâtiment central saillant flanqué de deux galeries latérales et de deux annexes au nord.

La galerie sud présentait à l'origine une zone ajourée dans sa partie est, le rez-de-chaussée étant complètement ouvert. Au premier étage, la galerie était pourvue d'une balustrade fermée encore conservée actuellement. Lors de la fermeture du rez-de-chaussée et de la partie située au-dessus de la balustrade, la partie inférieure a été recouverte de tavillons ou de crépis.

La galerie nord a subi une évolution en tout point similaire. Cependant, lors de la transformation, la façade nord a dû être recouverte de tavillons peu de temps après, car le bois des planches utilisé pour la fermeture de la partie haute ne présente aucune trace d'altération, contrairement à ce que l'on peut observer dans la galerie sud (voir fig. n°2).

La petite annexe nord semble avoir été prévue à l'origine pour n'être qu'une tour de latrine débordant de la galerie nord.

En novembre 1988, en accord avec Monsieur D. Weidmann, archéologue cantonal, il a été procédé à la surveillance des fouilles de raccordement de la cure ainsi que celles de la pose de la citerne.

Ces fouilles ont permis de rencontrer des structures plus anciennes que la cure actuelle, notamment un sol pavé de boulets (fig. n°3) perturbé à l'est par les fondations de la cure et qui bute à l'ouest contre un mur également perturbé par ces fondations. Ce sol est limité au sud par une bordure de galets rectilignes qui détermine un axe légèrement différent de celui de la cure actuelle. Les graviers sur lesquels sont fondés le mur et le sol présentent un pendage assez fort en direction du nord (20%), ce qui démontre que l'église occupe le sommet de la butte naturelle.

Dans l'angle sud-est de la cure actuelle, la fouille a révélé la présence d'un mur formant l'angle nord-ouest d'un ancien bâtiment.

A l'ouest de l'église, la tranchée passe au travers d'une couche de remblais provenant de la restructuration d'un cimetière. Deux tombes en place ont été touchées mais n'ont livré aucun mobilier permettant une quelconque datation. Cette zone a été fortement remaniée lors des travaux de la fin du XIXe siècle (1899).

ARCHEOTECH
O. Feihl

LES ANCIENNES CURES

D'après les reconnaissances médiévales, la cure de Gingins se situait, en 1490, près du chœur de l'église, ou peut-être même en contiguïté avec celui-ci, du côté nord (1). C'est certainement ce même édifice qui sera affecté à l'usage du "prédicant" installé à Gingins dès les premières années de la Réforme (2).

La cure subit par la suite plusieurs reconstructions partielles. En 1555, la mention d'un mur séparant l'habitation du rural indique que ces deux parties de bâtiment sont alors attenantes l'une à l'autre (3). Après avoir envisagé d'échanger contre une autre maison la cure endommagée par l'humidité, on décide, en 1644, de la rebâtir. Peut-être est-ce à ce moment qu'on la transfère vers l'ouest, approximativement à l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui (4).

De la construction de 1644 subsiste en tout cas la porte chanfreinée datée, réemployée dans la dépendance actuelle. D'après un plan cadastral de 1746, cette cure était composée d'une habitation à l'ouest, d'une grange et d'une étable, en contiguïté à l'est (5).

LA CURE ACTUELLE

Les données fournies par les documents ne permettent pas de retracer de manière complète l'histoire de la construction de la cure, ni d'en attribuer avec certitude le projet à un architecte. Le gouvernement paraît avoir hésité entre plusieurs procédures en demandant à la fois au bailli de Bonmont et à l'intendant des bâtiments Johann Bernhard Sinner de Berne de faire établir des plans et des devis. Un premier projet se montant à 11'300 francs, dressé par le charpentier Hans Georg Spahn, est envoyé en septembre 1772 à Sinner pour examen; on charge alors ce dernier d'aller voir sur place comment en réduire le coût (6). En janvier 1773, c'est un projet s'élevant à 9'000 francs environ, "présenté" par Sinner, qui est adopté par le gouvernement (7), mais on ignore si Sinner s'est contenté de remanier celui de Spahn, s'il en a conçu lui-même un nouveau ou s'il en a fait établir un autre par une tierce personne, peut-être par l'architecte Henri Exchaquet qui reçoit en 1774 un paiement pour des plans et devis concernant la cure de Gingins (8).

Pour des raisons d'ordre stylistique, comme nous le verrons, on est tenté d'attribuer ce projet à Sinner ou du moins à un maître d'origine alémanique.

Sinner fut chargé de la responsabilité du chantier qui se déroula de 1774 à 1775 (9). Il conclut les traités avec les divers artisans et effectua la visite de reconnaissance des travaux. Ceux-ci furent exécutés par le maçon Weibel - certainement Jean Weibel, bien connu à Lausanne (10) -, par le charpentier Hans Georg Spahn, puis, après sa disparition, par le charpentier David Berlie de la Rippe, par les menuisiers Levrier et Pinel, le serrurier Roch de Nyon, le gypcier La Croix et le potier de terre Morelet de Rolle (11).

Le manque de plans, de devis et de comptes détaillés rend difficile la restitution de l'état du bâtiment à l'origine. On peut dire tout de même que la nouvelle construction comprenait un logement de deux niveaux avec cave, dont la façade orientale donnant sur le jardin semble avoir repris en partie l'alignement du mur est de l'ancienne étable.

Au nord du logement se trouvaient une annexe, contenant certainement le four, le grenier et les latrines dont la face ouest, en tout cas, construite en colombages, fut recouverte de tavillons. Un certain doute subsiste au sujet des deux galeries latérales de la cure qui constituent l'une des caractéristiques les plus particulières de l'édifice. A en juger par l'iconographie ancienne, les deux galeries existaient en tout cas en 1829, puisqu'elles figurent alors sur la gravure de Weibel (12). A en juger par leur état actuel, et malgré les réfections modernes, elles paraissent bien contemporaines de la cure, même s'il semble qu'elles aient subi des réaménagements peu après leur construction (13). Les comptes mentionnent, en tout cas en 1776, la fermeture des - ou de la - galerie (s) par le moyen de colombages (14).

Les dépendances se composaient en 1774 d'une grange, avec écurie et remise, séparées de la cure, et certainement déjà d'un "buaton" situé entre la cure et la grange.

Le logement paraît n'avoir subi que peu de transformations, mis à part à l'étage, la subdivision de la chambre nord-est avant 1920 et l'installation d'une chambre de bains, en 1930, dans une partie la chambre à alcôve nord-ouest (15). A l'origine, la cure possédait, contre la face est, deux chambres entièrement lambrissées au rez-de-chaussée et deux partiellement boisées au-dessus, ainsi que, du côté ouest, deux autres pièces boisées.

Toutes les chambres ont conservé un bel ensemble de lambris et de ferrements de 1774.

Les trois poêles de catelles de 1774 ont également subsisté. A cela s'ajoute, certainement au début du XIXe siècle, le poêle de catelles blanches de la chambre sud-est de l'étage. Deux cheminées existaient encore en 1920; l'une dans la pièce surmontant la cuisine, disparue en 1930, l'autre au rez-de-chaussée; cette dernière, à en juger par son emplacement dans ce qui devait être le salon d'origine, pourrait dater de 1774; toutefois, son style la rattache plutôt à la production typique du début du XIXe siècle.

La cure de Gingins appartient à une époque relativement peu productive de l'histoire de la construction des cures



Cure de Gingins fin XIXe

vaudoises. La grande campagne des années 1750-1760, avec les séries de cures issues d'un même modèle, était terminée et l'on se mettait alors en quête d'autres types de plans. Aussi les sept cures bâties en 1770 et 1800 constituent-elles chacune un cas particulier, malgré certaines caractéristiques communes (16).

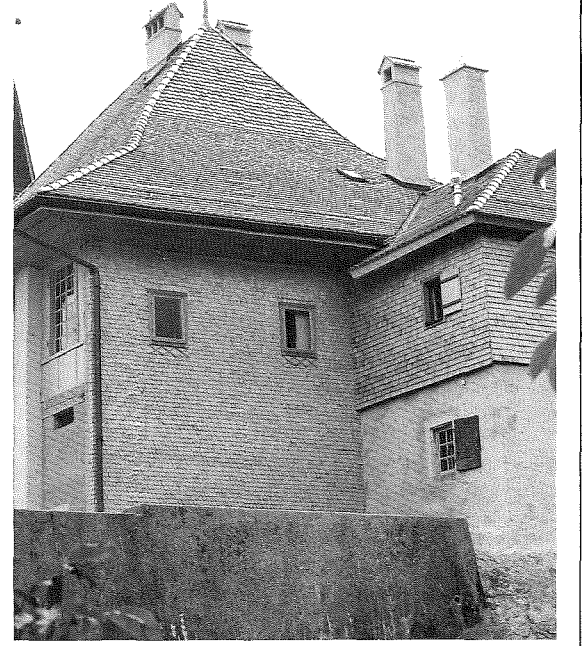
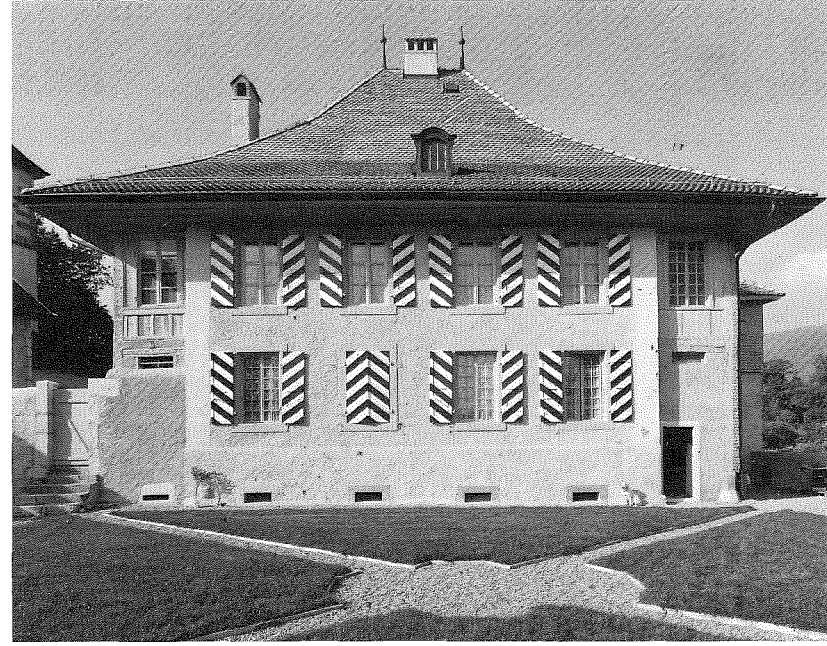
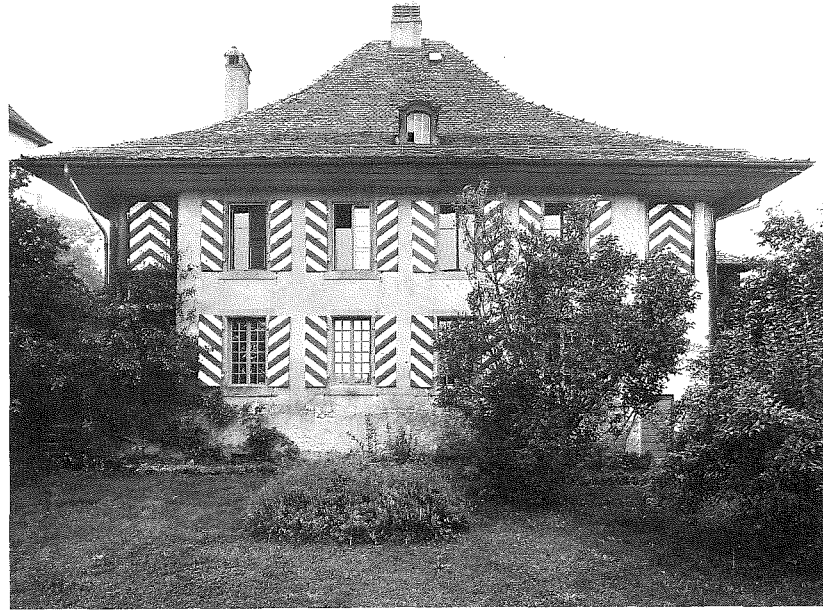
On trouve à Gingins quelques-uns des principes déjà appliqués à la cure précédente, celle de Rossinière, édifée en 1770 par Niklaus Sprüngli, bien qu'elle n'en reprenne pas les aspects les plus particuliers inspirés de la tradition montagnarde locale. Dans les deux cas, le corps du bâtiment principal s'ouvre sur les façades étroites par quatre fenêtres à chaque niveau et se complète de deux annexes latérales, l'une renfermant l'escalier principal, l'autre contenant - ou débouchant sur - des dépendances; une vaste toiture recouvre le tout. Le toit de Gingins est exceptionnel parmi les cures vaudoises, mais la forme très élevée avec des coyaux formant un angle prononcé se rencontre fréquemment dans le canton de Berne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (17). La cure vaudoise la plus proche de celle de Gingins à cet égard est celle de Constantine, reconstruite partiellement (étage, charpente, galerie et annexe) selon un projet de Johann Bernhard Binner en 1776; une toiture de forme analogue recouvre la vaste galerie et l'annexe situées de part et d'autre du



Etat XIXe proposé par la commission pluridisciplinaire et refusé par l'autorité communale.



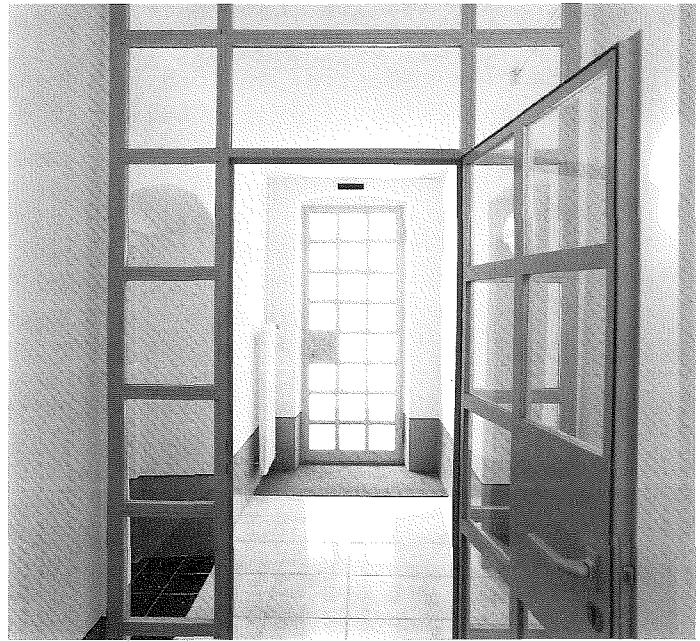
Etat actuel : nouvelle proposition acceptée par l'autorité communale (sans attestation historique propre au bâtiment).



AVANT



APRES



bâtiment. Cette mise en relation incite à attribuer à Sinner - intendant des bâtiments, mais aussi colonel d'artillerie et peut-être architecte amateur - soit éventuellement à son fils, le grand architecte Ahasver Carl von Sinner, les plans de la cure de Gingins ou du moins une part importante de ceux-ci.

MONIQUE FONTANNAZ
HISTORIENNE

NOTE

- (1) ACV, Fi 245, reconnaissances 1490, fol. 3 : ... "domum altam cure... sitam juxta chorum ipsius ecclesie a parte boree"...
- (2) ACV, Bk 1, inventaire des biens ecclésiastiques, vers 1536, fol. 295 v. : "Une mayson et grange auprès de l'esglise"...
- (3) ACV, Bp 28/1, c.b. Bonmont 1555.
- (4) ACV, Bb 1/6, m.b.r., 219, 27 mai 1643; Bb 1/7, 8 v., 28 janv. 1645; Bp 28/8, c.b. Bonmont 1644-1645; 1646-1647; 1647 - Un plan cadastral de 1685 la montre déjà à l'emplacement approximatif de l'actuelle (ACV, GB 240/a).
- (5) ACV, GB 240/b, 1746.
- (6) ACV, Bb 1/87, m.b.r., 117, 29 mai; 148, 26 juin; 192, 10 juill.; 282, 21 août; 316, 11 sept. 1772.
- (7) ACV, Bb 1/88, m.b.r., 18, 23 janv. 1773.
- (8) ACV, Bb 1/90, m.b.r., 132, 13 août 1774.
- (9) ACV, Bb 1/88, m.b.r., 47, 6 fév.; 476, 9 juill. 1773; Bb 1/91, 480, 30 oct. 1775.
- (10) Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, I, p. 424; IV, p. 200.
- (11) ACV, Bp 28/30, c.b. Bonmont 1774-1775, 87, 118; 1775-1776, 82, 120-126; 1776-1777, 81, 87.
- (12) Leur extrémité orientale y est représentée crépie comme la façade de la cure, tandis que la face latérale de la galerie sud, la seule visible, est en maçonnerie dans sa moitié ouest - là où se trouve l'escalier - et en bois dans sa moitié est. Sur un tableau non daté, mais probablement antérieur, les deux galeries semblent avoir la partie supérieure de leur face orientale en bois et la partie inférieure crépie (cf: Monique Fontannaz, Les cures vaudoises, Lausanne 1986, fig. 305).
- (13) Voir plus bas le rapport archéologique.
- (14) ACV, Bp 28/30, c.b. Bonmont 1775-1776, 120.
- (15) Plans du Service des bâtiments.
- (16) Monique Fontannaz, Les cures vaudoises, Lausanne 1986, pp. 208-227.
- (17) Notamment dans les oeuvres du fils de Johann Bernhard, Ahasver Carl von Sinner (cf. La maison bourgeoise en Suisse, Berne, II, pl. 127-138).

CHRONOLOGIE

Confirmation du mandat	14.11.1985
Relevé du bâtiment	23.11.1985 au 04.02.1986
Projet I	Mars à août 1986
Relevé terrain	Juin 1986
Mise en concours soumissions	29.07.1986
Réception soumissions	18.09.1986
Devis I	Février 1987
Projet II, création d'un deuxième logement + aménagements extérieurs	Décembre 1986 à mars 1987
Devis définitif	Mai 1987 à juillet 1987
Approbation crédit	27.05.1987
Enquête publique	16.06 au 06.07.1987
Coordination technique	Juillet 1987 à octobre 1987
Plans d'exécution	Novembre 1987 à février 1988
Nouvelles soumissions (Projet II)	Septembre à novembre 1987
Propositions d'adjudications et contrats	Novembre 1987
Début des travaux	Mars 1988
Fin des travaux (intérieurs + cour)	Mars 1989
Mise à l'enquête couleurs façades	01.05.1989
Refus de la commune	01.06.1989
Décompte provisoire (CFC 2)	05.10.1989
Tractations entre la commune et l'Etat au sujet des couleurs de façades	06.1989 à 05.1989
Accord de la commune concernant les couleurs de façades	04.05.1990
Fin des travaux extérieurs	Juillet 1990
Décompte final	Septembre 1990

MACONNERIE

Assainissement des pieds de façade, drainage partiel, pose de tissus poreux avec lit de gravier.
Construction d'une nouvelle canalisation et d'un nouveau puits perdu pour les eaux claires.
Piquage du crépi de façade existant et pose d'un nouveau crépi à base de chaux selon les indications de M. R. Simond.
Réfection des cheminées, soit création de capes vaudoises et recrépissage des souches.
Reconstitution des fonds et pose d'un nouveau dallage.

Reprise de l'angle nord-est du bâtiment de la salle de paroisse, ainsi que de sa fondation.
Création de nouvelles ouvertures (au rez, accès à la chaufferie; au 1er étage, entre la chambre à coucher et la véranda).
Consolidation des murs en colombage avec plots "SIPOREX" et exécution des chevêtres autour des cheminées dans la charpente.

ECHAFAUDAGES

Tubulaires sur toutes les façades avec ponts de couvreur. Le toit, découvert par tranches, a été ponctuellement couvert de bâches au cours des travaux.

CHARPENTE

Remplacement de quelques chevrons ainsi que des arrêtières sud-ouest et nord-est.
Reconstruction des avant-toits de la salle de paroisse et de l'annexe nord de la cure dans leur état d'origine et suppression du chéneau.
Réfection des murs en colombage et mise en place de deux tirants métalliques dans la charpente du bâtiment de paroisse en remplacement d'un tirant sectionné lors de précédents travaux.
Restauration des berceaux de la cure et des deux lucarnes en chêne.
La sous-couverture est composée d'un lambri à clin et l'isolation thermique du bâtiment se situe sur le sol des combles (panneaux agglomérés type Gantner).
Prolongation de la charpente de l'annexe cuisine pour la création de deux bûchers.

TAVILLONS

Remplacement des tavillons sur l'annexe nord (trois faces) sur la partie nord-ouest de la galerie nord.

PIERRE NATURELLE

Réfection des encadrements de fenêtres sur la façade sud-ouest et création d'une nouvelle porte d'entrée.
Ravalement léger de certains éléments au réparer et à la brosse.
Ravalement au réparer de l'ensemble des éléments en molasse de l'entrée de la cure.
Rhabillage au ciment de molasse et brossage des encadrements des portes intérieures.

MENUISERIE - CONTREVENTS

Réglage et ajustage des fenêtres et portes.
Fourniture et pose de deux vitrages dans la véranda, de petites fenêtres dans l'annexe nord (étage), ainsi que dans la galerie nord. Fourniture et pose de nouvelles fenêtres pour les soupiroux de la cave.
Remplacement du contre-cœur nord-est.
Contrôle, réglage et ajustage des portes intérieures d'armoires. Mise en dépôt des éléments non utilisés dans les combles.
Démontage, isolation et remontage des contre-cœurs en boiserie.
Essais infructueux de restauration des boiseriers du rez-de-chaussée et restauration des boiseriers dans le séjour et la cuisine.
Doublage des murs en colombage de l'annexe nord avec des

panneaux en DURIPANEL sur une structure en bois; isolation avec matelas de laine de verre.
Mise en place de structures (poteaux et traverses) pour gaines techniques (EU, eau, électricité, chauffage, ventilation).

Fourniture et pose de nouvelles portes avec oculus, d'une armoire, d'une bibliothèque (y compris panneau phonique) et autres travaux divers.

Mise en place de planchers flottants dans l'annexe nord (en DURIPANEL et aggloméré sur lit de VERMIBIT).

FERBLANTERIE/COUVERTURE

Dépose de l'ancienne ferblanterie et repose à neuf.
Dépose soignée de l'ancienne couverture. Lavage à la vapeur de toutes les tuiles jaunes. Repose de ces dernières sur le toit de la salle de paroisse.
Pose nouvelle couverture en tuile plate type Bardonnex 203 MSR.

PROTECTION CONTRE LA Foudre

Installation complète d'un réseau de captage sur la nouvelle ferblanterie selon normes en vigueur (ECA).

PEINTURE EXTERIEURE

Lessivage et application en deux couches d'une peinture à l'huile sur les fenêtres, les volets et les berceaux d'avant-toit (y compris couche d'imprégnation pour les nouveaux éléments).
Application d'un fixatif et de deux couches de peinture minérale sur le crépi, les encadrements en molasse et les parois en bois.

PEINTURE INTERIEURE

Portes, boiseries : traitement des fenêtres extérieures.
Éléments en molasse et plafond en bois (faux-plancher) traitement idem molasse à l'extérieur.
Application sur murs plâtrés ou recouvrement d'ingrain de deux couches de dispersion. Les plinthes dans les couloirs sont soulignées par un filet anthracite. Dans locaux sanitaires et cuisines : application d'une dispersion acrylique.
Restauration des peintures existantes.

PLATRERIE

Réfection des plafonds.
Enduisage des murs.
Montage de cloisons légères et doublage de façade en Placoplâtre, y compris fermeture de la gaine dans cuisines.
Montage d'un doublage phonique entre le bureau et la cuisine au rez. Matériaux : Albaphone monté sur joints Pro-nouvo.

TRAITEMENT DE CHARPENTE

Traitement curatif des anciennes charpentes et boiseries avec produits insecticides et fongicides, y compris avant-toit et mur en colombage mis à nu par le décrépiage des façades.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Remplacement des introductions aériennes par une introduction souterraine. Toute installation intérieure est

réalisée en apparent, à l'exception des éléments du plafond de l'étage.
Raccordement du groupe "paroisse" (laissé tel quel) et pose de luminaires.

CHAUFFAGE

Remplacement de la production de chaleur (chaudière combinée).

Distribution : en parapluie, réalisée depuis les combles. Maintien des radiateurs existants.

Régulation assurée par vanne thermostatique sur radiateur (une vanne par local) et sonde extérieure.

VENTILATION

Tous les locaux sanitaires et cuisines sont munis de sorties de ventilation sur le toit.

TUBAGE

Les trois canaux de fumée existants ont été tubés.

INSTALLATIONS SANITAIRES

Nouvelle introduction et création de trois locaux sanitaires, deux cuisines et un réseau extérieur d'arrosage comprenant deux points d'eau reliés à la nouvelle nourrice.

AGENCEMENT DE CUISINE

Fourniture de deux agencements de cuisine se composant d'un bloc technique et d'un bloc de rangement s'adaptant aux contraintes du mur de façade.

SERRURERIE

Fabrication et pose d'éléments contemporains en métal tels que fenêtres et portes, remplissage avec grillage en inox.

REVETEMENT DE SOLS

Mise en place d'un linoléum sur nouveaux planchers en aggloméré dans la véranda, le corridor et l'annexe nord. Dans la cuisine, un sol en résine synthétique a été exécuté pour faciliter l'entretien.

Ponçage et encausticage des planchers. Restauration des planchers à l'étage.

POELERIE-FUMISTERIE

Restauration de quatre fourneaux à catelles.

La cheminée du salon au rez a été approfondie, raccordée à un canal tubé et une arrivée d'air devant le foyer créé depuis la cave.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Tous les murs d'enceinte (cour, verger et jardin) ont été nettoyés et débarrassés des végétations existantes. Leur état statique et les crépis ont été contrôlés et restaurés ponctuellement selon nécessité.

COUR (S-O des bâtiments)

Après avoir reçu un revêtement en gravier, elle a été modifiée afin de faciliter l'accès (handicapés, véhicules, etc.). Cette modification comprend la mise en place d'un revêtement type "Limanat" de couleur ocre et la création de zones pavées servant soit à la circulation piétonne ou à la récupération des eaux de surface. L'espace délimité par les murs a été renforcé pour la mise en place de deux nouveaux portails pleins (non transparents).



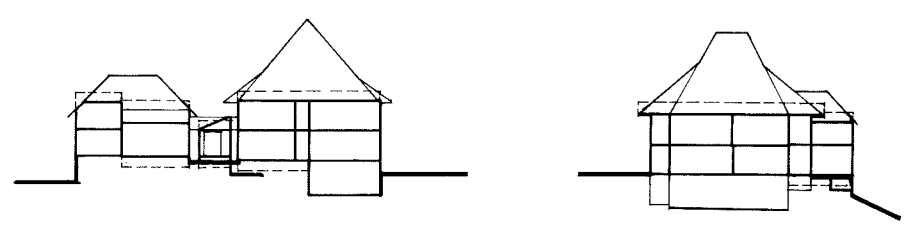
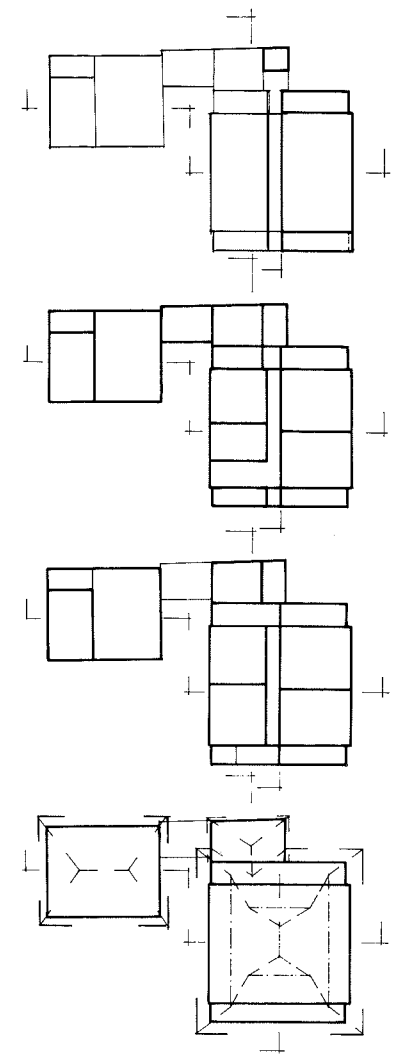
VERGER (en contre-bas de la cour) + POTAGER (en contre-bas du jardin d'agrément)

Vu les dégâts occasionnés dans le verger par les travaux d'introduction, le fond de celui-ci a été entièrement labouré et semencé avec de l'herbe type "prairie". Cette surface est destinée à l'exploitation agricole (pâturage). Pour des raisons de plantation, le même traitement appliqué dans le verger est effectué dans le potager. Toutefois la jouissance de cet espace demeure réservé aux locataires.

JARDIN D'AGREMENT (nord-est de la cure)

Afin d'animer cette surface, un motif en diagonale est exécuté dans l'alignement de la façade N-E de la cure, avec, en son centre, une petite place. Les zones résiduelles et de circulations sont traitées avec le gravier déposé précédemment dans la cour. Le solde (4 triangles) a été engazonné.

SOUS-SOL	
Cure :	278,45 m ³
Galeries :	64,56 m ³
Annexe :	12,70 m ³
REZ-DE-CHAUSSEE	
Cure :	592,40 m ³
Galeries :	73,75 m ³
Annexe :	164,94 m ³
Paroisse :	478,81 m ³
ETAGE	
Cure :	512,72 m ³
Galeries :	103,89 m ³
Annexe :	119,33 m ³
Paroisse :	139,04 m ³
COMBLES	
Cure :	165,93 m ³
Galeries :	54,24 m ³
Annexe :	30,90 m ³
Paroisse :	98,82 m ³
TOTAUX	
Cure :	1'549,50 m ³
Galeries :	296,26 m ³
Annexe :	327,87 m ³
Paroisse :	716,67 m ³
TOTAL CUBE SIA	2'890,30 m ³



Base	Indice du 01.04.1977	100.0 %
Devis général	Indice du 29.07.1986	
Début des travaux	Indice du 01.03.1988	
Fin des travaux	Indice du 01.03.1989	

MATRICE DES SURFACES	
Surface de la parcelle	5'491 m ²
Surface bâtie	
- Cure	220 m ²
- Annexe	46 m ²
- Paroisse	121 m ²
- Cour	262 m ²
- Jardin	414 m ²
- Verger, potager et prairie	4'428 m ²

MATRICE DES COUTS	
Coût CFC 2 / m ³ SIA 116	446.---/m ³
Coût CFC 2 / m ² brut	1'340.---/m ²
Coût total / m ³ SIA 116	561.---/m ³
Coût total / m ² brut	1'683.---/m ²

SURFACE BRUTE DES PLANCHERS	
Appartement locataire	
A. Surface habitable	
- Rez : hall, bains, cuisine-coin-à-manger, séjour, 2 chambres	123 m ²
B. Surface non habitable	
- Sous-sol : réduits	17 m ²
- Rez : réduits	16 m ²

Appartement pasteur	
A. Surface habitable	
- Rez : hall, bureau	43 m ²
- Etage : véranda, corridor, garde-robe, séjour, cuisine-coin à manger, 4 chambres, dégagement, bains, douche	209 m ²
B. Surface non habitable	
- Sous-sol : descente cave, cave voûtée	80 m ²
- Rez : réduit, garage voitures	27 m ²
- Etage : débarras	13 m ²
- Combles non chauffés	250 m ²

Paroisse	
A. Surface habitable	
- Rez : cuisine, sanitaires, salle de paroisse, dégagement	72 m ²
- Etage : salle de jeunesse	22 m ²
B. Surface non habitable	
- Combles non chauffés	69 m ²

Communs	
A. Surface habitable	
- Rez : hall immeuble	5 m ²
B. Surface non habitable	
- Rez : chaufferie	17 m ²

Total surfaces brutes habitées (49,22 %)	474 m ²
Total surfaces brutes non habitées (50,78 %)	489 m ²
TOTAL SURFACES BRUTES	963 m ²

COÛT DE L'OPERATION

CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES			18'164.--	1.1%
101	Relevés / analyses	16'500.--		
152	Canalisations	1'425.--		
196	Géomètre	239.--		
CFC 2 BATIMENT			100.0%	1'297'836.-- 80,3%
211	Maçonnerie	260'000.--	20.0%	
211.1	Echafaudages	25'767.--	2.0%	
214.1	Charpente	105'500.--	8.1%	
214.4	Tavillons	14'420.--	1.1%	
216.0	Pierre naturelle	27'283.--	2.1%	
221	Menuiserie extérieure	26'818.--	2.1%	
222	Ferblanterie	40'520.--	3.1%	
223	Protection foudre	7'200.--	0.6%	
224	Couverture	91'980.--	7.1%	
227.1	Peinture extérieure	17'145.--	1.3%	
227.2	Conserv. bois (ext.)	14'000.--	1.1%	
228	Contrevents	2'000.--	0.2%	
231	Electricité	41'525.--	3.2%	
233	Fourniture lustrerie	6'749.--	0.5%	
241	Chauffage	75'385.--	5.8%	
244	Instal. ventilation	5'537.--	0.4%	
247.3	Tubage cheminée	6'050.--	0.5%	
251	Sanitaire	50'179.--	3.9%	
258	Agencement	34'122.--	2.6%	
271	Plâtrerie	38'400.--	2.9%	
272.2	Serrurerie	21'550.--	1.7%	
273	Menuiserie intérieure	59'566.--	4.6%	
281.1	Résine synthétique	2'950.--	0.2%	
281.6	Carrelages - faïences	13'135.--	1.0%	
281.7	Parquets - linoléum	30'772.--	2.4%	
284	Fumisterie-poêlerie	28'573.--	2.2%	
285.1	Peinture intérieure	61'550.--	4.7%	
287	Nettoyage bâtiment	4'260.--	0.3%	
291	Honoraires architecte	176'200.--	13.6%	
292	Honoraires ingénieur civil	3'400.--	0.3%	
294	Honoraires ingénieur CVC	5'300.--	0.4%	

CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS			128'900.--	8.0%
411.6	Maçonnerie	41'715.--		
414.1	Portes extérieures	1'230.--		
421	Jardinage	24'950.--		
422	Clôtures - portails	14'100.--		
425	Revêtements sols	44'085.--		
453	Electricité	310.--		
455	Sanitaire	310.--		
491	Honoraires architecte	10'050.--		
CFC 5 FRAIS SECONDAIRES			150'796.75	9,3%
512	Taxe canal. élect. eau	37'923.30		
513	Dispense protec. civ.	6'400.--		
523	Photos	1'727.--		
524	Repr. documents, tirages	23'000.--		
526	Rapport final	15'000.--		
56	Autres frais secondaires	3'749.60		
583	Divers et imprévus	2'635.85		
591	Honoraires arch. (plaquette)	5'000.--		
593	Honoraires ing. électricien	5'101.--		
594	Honoraires ing. CVC	15'473.--		
596	Spécialistes	37'787.--		
CFC 9 AMEUBLEMENT - DECORATION			20'250.--	1,3%
98	Oeuvre d'art	20'250.--		
TOTAL DES TRAVAUX *			1'615'946.75	100%

* Hausse 1986-1990 comprises

LES ENTREPRISES

BALLY S.A.	Instal. chantier Fouilles Canalisation Maçonnerie Mur enceinte + cour	Gingins Massongex Gingins La Forclaz Romanel/ Morges
BIOLLA S.A. SCHALLER & FILS S.A. O. VEUVE C. BIANCHI	Echafaudages Charpente Tavillons Pierre naturelle	
SCHALLER & FILS S.A.	Menuiserie ext. Menuiserie int.	Gingins Crissier
TECHNOVERRE S.A. P. HANHART	Vitrerie Ferblanterie Couverture	Nyon Lausanne
HAEHNI S.A. PELICHET-TACHET S.A.	Paratonnerres Peinture ext. Peinture int. Plâtrerie	Nyon
SEREG SCHALLER & FILS S.A. P. CERUTTI CH. KELLER DESIGN AG GAILLE FRERES AIRCLIMATEC S.A. OBRIST Co A. DUMMERMUTH FORSTER AG RAMELET + FILS S.A. FRANKE AG TAPIS FLOOR SERVICE A. BALLY ALLAMAN S.A. A. DILL BLANC & CIE BUILDING SERVICE JARDINFORM Y. MENETREY S.A.	Trait. charpente Contre-vent Electricité Luminaires Chauffage Ventilation Conduits de fumée Sanitaire Cuisines Serrurerie int. + ext. Boîtes aux lettres Sols coulés Carrelage Revêt. sols bois + lino Fumisterie-poêlerie Nettoyage (cure) Nettoyage (parois) Aménagement jardin Clôture	Denges Gingins Nyon St-Gall Nyon Froideville Neuchâtel Gingins Prilly Lausanne Aarburg Lausanne Gingins Nyon Chavannes Lausanne Chéserey Jouxten Lausanne

39 Juin 1991 Publication du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne
Conception graphique : André Bovey, ASG
Photos : François Bertin, Grandvaux et
Fibbi-Aeppli, Grandson
Impression : Favre et Winteregg, Echandens